



GEORGES FRÊCHE
L'ASSOCIATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
juillet 2012

*Le pôle Chimie Balard,
Lauréat du Prix Georges Frêche
Université Sud de France 2012*

Le **Prix Georges Frêche Université Sud de France 2012** a été remis le 27 juin à la Faculté de Droit de Montpellier à **Monsieur Michel AVEROUS** pour le projet qu'il pilote, le Pôle Chimie Balard à Montpellier, réunissant les Universités de Montpellier 1 et 2, l'ENSCM (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier), le CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives).

Le jury de cette 1^{ère} édition du Prix a en outre décerné un prix spécial à **Monsieur Vincent CREUZE**, Maître de Conférences et chercheur au LIRMM (Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier), Université de Montpellier 2, pour son projet de robot sous-marin pour inspections environnementales.

Créé à l'initiative de *Georges Frêche L'Association*, ce Prix récompense les initiatives et projets de recherche favorisant le rayonnement du Languedoc-Roussillon et promouvant l'idée d'une université plurielle et structurée à l'échelon régional Sud de France.

Pour l'édition 2012, le Prix Georges Frêche Université Sud de France a bénéficié d'un jury de renom et de qualité, autour de Monsieur Gérard MATHERON, Président-Directeur Général du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

Le lauréat et le prix spécial du jury ont été récompensés d'une dotation d'une valeur respective de 3.000€ et 2.000€.

M. Claude Cougnenc, *Président de Georges Frêche L'Association*

[Lire le dossier final de l'événement](#)

+ d'infos sur www.georgesfreche-lassociation.fr